TCHAD
Aperçu des conflits inter/intracommunautaires

Juillet 2025

CHIFFRES CLES

25 Incidents signalés du 01 janvier au 30 juin 2025

01 A l'Est → **15** Au Sud

07 Au Lac → **02** Au Centre

136 Décès

166 Blessés

12 500 Personnes Déplacées Internes*

EVOLUTION DES PERSONNES AFFECTÉES

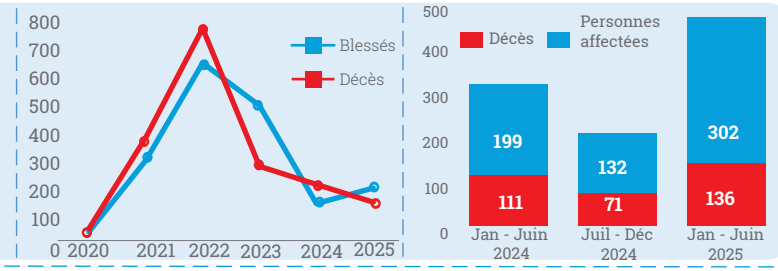

IMPACT DES CONFLITS PAR TYPE ET PAR PROVINCE

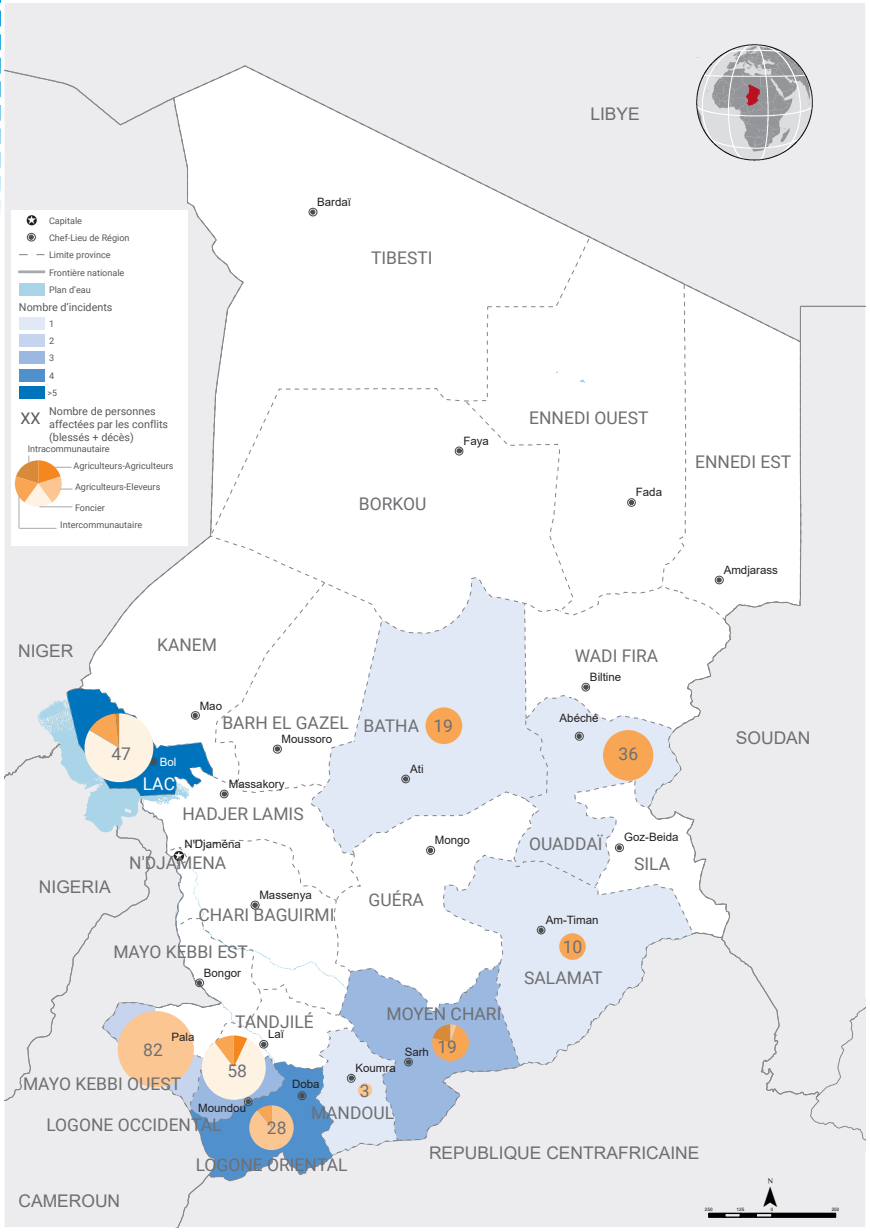

APERÇU

Entre le 1er janvier et le 30 juin 2025, 25[1] conflits intercommunautaires et intracommunautaires ont été rapportés au Tchad. Ce chiffre marque une baisse de 10,7 % par rapport au second semestre 2024 (28 incidents) et une diminution de 3,9 % par rapport à la même période en 2024 (26 incidents). Toutefois, ces conflits survenus au premier semestre 2025 ont entraîné un nombre de victimes plus élevé que lors de chacun des deux semestres précédents. Ils ont fait **136 morts** et **166 blessés**, contre **71 morts** et **61 blessés** au second semestre 2024, et **111 morts** et **88 blessés** au premier semestre de la même année. La majorité des victimes enregistrées durant cette période sont des enfants et des femmes.

La classification des conflits enregistrés au cours de la période sous revue montre que 52 % sont de nature intercommunautaire, 24 % résultent de tensions entre cultivateurs et éleveurs, et 24 % sont liés au foncier. Par ailleurs, 60 % des conflits (15 incidents) ont été signalés dans les provinces du Sud. La province du Lac est celle qui a enregistré le plus grand nombre de conflits, soit 28 % (7 incidents) des cas rapportés.

Au total, **12 500 personnes se sont déplacées** à la suite de trois conflits survenus dans les provinces du Logone Occidental et du Mayo-Kebbi Ouest au cours des mois de mai et juin 2025. Des discordes entre les communautés sur l'accès aux polders et aux ressources naturelles, les défis liés au foncier, les défis de cohabitation entre éleveurs et agriculteurs sont autant de facteurs à l'origine des conflits. Bien souvent, les communautés ont recours à des actes de représailles assez violents pour résoudre leurs différends, au lieu de recourir aux moyens conventionnels de prévention et de règlement des conflits.

Les conflits enregistrés durant la période sous revue se sont aussi manifestés par la destruction d'habitations, l'incendie de réserves de nourriture, la perte de bétail, etc. : toutes choses qui exacerbent les défis de protection des civils, de la sécurité alimentaire, de la cohabitation pacifique et d'accès humanitaire.

Pour prévenir et gérer ces conflits, il serait essentiel de renforcer la gouvernance de l'accès aux polders et le recours aux routes de transhumance, d'une part, et d'investir dans des pratiques plus sûres de prévention et de gestion des conflits communautaires, d'autre part. En outre, il conviendrait de renforcer les programmes de stabilisation et de consolidation de la paix, tout en prenant en compte les enjeux du changement climatique et de la gestion durable des ressources naturelles.

Dans plusieurs localités récemment touchées, les autorités nationales et les leaders communautaires se sont engagés dans des campagnes de sensibilisation à la tolérance, à la cohésion sociale et à la paix.

EVENEMENTS MAJEURS

14 Mai 2025 (Province du Logone Occidental)
Un conflit intercommunautaire éclate dans le canton de Mandakaou, département de Dodjé, province du Logone Occidental. Des attaques de représailles ont eu lieu du 16 au 17 mai dans quatre villages voisins. Le bilan de ces affrontements est de 51 morts environ 3500 déplacés.

19 Juin 2025 (Province du Mayo Kebbi)
Attaque dans le canton d'Oregomel, département de Nanayé, province du Mayo-Kebbi Ouest. Le village avait accueilli environ 4 000 déplacés des affrontements de Mandakaou du 14 mai. Le bilan est de 18 morts et 17 blessés.

10 Juin 2025 (Province du Ouaddaï)
Affrontements entre deux communautés dans le village Am-Karouba, dans le canton Molou, sous-préfecture de Farchana. A la suite des représailles successives, le bilan de cet affrontement est de 16 morts et 20 blessés. L'ampleur de ces affrontements a amené les autorités à interdire l'accès à la zone pour des raisons sécuritaires. Cette situation a privé plus de 170 300 personnes de l'assistance.

Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies

Date de création : 07 juillet 2024 **Prochaine mise à jour** : 07 janvier 2026 **Sources:** OCHA, cluster Protection **Commentaires :** Commentaires : ocha-chad@un.org www.unocha.org/tchad
https://www.humanitarianaction.info/plan/1260 https://response.reliefweb.int/chad

* *Personnes déplacées internes* à la suite de trois conflits dans les provinces du Logone Occidental et du Mayo Kebbi Ouest courant mai et juin 2025

[1] Les données du cadre de suivi des conflits d'OCHA, basé sur le rapportage des informations officielles